

COMMUNE DE SAINT-CLAIR

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2016

L'an deux mil seize et le onze du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, convoqué le 05 avril 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René SABATIER, Maire.

Etaiant présents :

Mesdames BERNE Valérie – CANO Chrystelle – CHAPUIS Claude – CHOL Marie-Claire – PRIMET Michelle
TEYSSIER Françoise – VALLA-BEGOT Chrystel
Messieurs CELETTE Robert – GIRARD Roland – GRENIER Joël – LARGERON Joseph – SABATIER René

Absent excusé : ROUX Jean-François – SAUVAYRE Georges – SPEISSMANN Jean-Paul

Pouvoir : Jean-Paul SPEISSMANN donne pouvoir à Joël GRENIER

Secrétaire de séance : Claude CHAPUIS

Monsieur le Maire demande si des observations particulières sont à formuler sur le procès verbal de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du conseil municipal. Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 février 2016 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Joël GRENIER demande au conseil municipal d'ajouter un point l'ordre du jour concernant le renouvellement d'un CAE/CUI. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

1°/ APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR 2015

Monsieur Joël GRENIER, adjoint aux finances, explique que les comptes de gestion du receveur de l'année 2015, du budget principal, budget ZAC et budget CCAS, dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis, sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du receveur pour l'année 2015 et autorise Monsieur le Maire à les signer.

2°/ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement :

Dépenses :603 825.03 €
Recettes :806 351.72 €

Section d'investissement :

Dépenses :786 946.24 €
Recettes :792 959.82 €

BUDGET ZAC

Section de fonctionnement :

Dépenses :/
Recettes :/

Section d'investissement :

Dépenses : 4.00 €
Recettes : 4.00 €

BUDGET CCAS

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3 118.15 €
Recettes : 2 498.32 €

Après l'exposé de ces différents comptes et considérant que les résultats sont identiques à ceux du comptable du Trésor Public, Monsieur le Maire se retire comme la loi l'exige, Monsieur Roland GIRARD, doyen de l'assemblée, fait procéder au vote.

A l'unanimité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les comptes administratifs 2015.

3°/ AFFECTATION DES RESULTATS

Considérant l'excédent de fonctionnement, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'affecter au compte 1068 en section d'investissement :

- Au budget principal : la somme de180 478.91 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'affecter au compte 002 en excédent de fonctionnement :

- Au budget principal : la somme de128 734.86 €

- Au budget CCAS : la somme de 1 237.35 €

- Au budget ZAC : la somme de 8 750.00 €

4°/ VOTE DES BUDGETS

Monsieur Joël GRENIER, adjoint aux finances, présente le budget communal ainsi que les budgets annexes qui s'équilibrent comme indiqué ci-dessous :

BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement – Dépenses

Charges à caractère général.....	144 769.37 €
Charges de personnel	284 571.00 €
Dépenses imprévues.....	2 673.76 €
Virement à la section d'investissement.....	255 000.00 €
Autres charges de gestion courante.....	98 050.00 €
Charges financières.....	43 144.10 €
Atténuation de produits.....	4 000.00 €
Opération d'ordre.....	43 366.01 €
Total.....	875 574.24 €

Section de fonctionnement – Recettes

Excédent antérieur reporté	128 734.86 €
Remboursement sur rémunération, personnel.....	15 000.00 €
Opération d'ordre.....	32 264.68 €
Produits des services	19 050.00 €
Impôts et taxes	458 625.70 €
Dotations et participations	175 394.00 €
Autres produits gestion courante.....	41 700.00 €
Produits exceptionnels	4 805.00 €
Total.....	875 574.24 €

Section d'investissement – Dépenses

Soldes d'exécution.....	180 478,91 €
Dépenses imprévues.....	2 468.40 €
Travaux en régie / opération d'ordre.....	32 264.68 €
Remboursement d'emprunts	203 495.91 €
Immobilisations incorporelles.....	3 000.00 €
Immobilisations corporelles.....	318 770.57 €
Immobilisations en cours	4 561.80 €
Subvention d'équipement	13 455.65 €
Total.....	758 495.92 €

Section d'investissement – Recettes

Virement à la section de fonctionnement.....	255 000.00 €
Dotations fonds divers, réserves	273 226.91 €
Subvention d'investissement.....	36 903.00 €
Opération d'ordre entre section.....	43 366.01 €
Emprunt	150 000.00 €
TOTAL	758 495.92 €

BUDGET CCAS

Section de fonctionnement – Dépenses

Charges à caractère général.....	3 200.00 €
Autres charges de gestion courante.....	200.00 €
Dépenses imprévues.....	87.35 €
TOTAL	3 487.35 €

Section de fonctionnement – Recettes

Excédent antérieur reporté	1 237.35 €
Dotations et participations	2 200.00 €
Concession cimetière	50.00 €
TOTAL	3 487.35 €

BUDGET ZAC

Section de fonctionnement – Dépenses

Virement à la section d'investissement.....	8 750.00 €
TOTAL	8 750.00 €

Section de fonctionnement – Recettes

Excédent antérieur reporté	8 750.00 €
TOTAL	8 750.00 €

Section d'investissement – Dépenses

Immobilisations corporelles.....	9 920.00 €
TOTAL	9 920.00 €

Section d'investissement – Recettes

Virement à la section de fonctionnement.....	1 170.00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté.....	8 750.00 €
TOTAL	9 920.00 €

Vote des subventions : subventions à des organismes de droit privé

ACCA ST CLAIR.....	130.00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Boulieu.....	150.00 €
Association Haut Vivarais	350.00 €
Classe découverte.....	400.00 €
Deume Basket	300.00 €
Familles Rurales Contrat Enfance Jeunesse + Ados	23 500.00 €
FNACA.....	100.00 €
OGEC	2 900.00 €
Le Club des Heureux de Vivre.....	100.00 €
Sou des écoles.....	500.00 €
Sou des écoles (activité piscine)	450.00 €
Sou des écoles (goûter de Noël).....	250.00 €
Tennis club.....	200.00 €
Familles rurales – rythmes scolaires	22 234.80 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve :

- Le budget communal, à l'unanimité
- Le budget CCAS, à l'unanimité
- Le budget ZAC, à l'unanimité

5°/ NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016

Monsieur Joël GRENIER, adjoint aux finances, rappelle au conseil municipal les taux d'imposition des taxes directes locales, votés en 2015 :

- Taxe d'habitation : 10.62 %
- Taxe foncier bâti : 15.47 %
- Taxe foncier non bâti : 74.12 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de ne pas changer les taux d'imposition pour l'année 2016.

6°/ EMPRUNT INVESTISSEMENT

Monsieur Joël GRENIER, adjoint aux finances, explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de contracter un emprunt afin de palier au besoin ponctuel d'investissement. Trois offres sont proposées.

Le conseil municipal décide de contracter auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt sur 12 ans au taux de 1.02 % d'un montant de 150 000 €.

7°/ EVEIL MUSICAL 2016/2017

Monsieur le Maire explique que le Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse propose pour la commune de SAINT-CLAIR des séances régulières de sensibilisation aux pratiques musicales, en faveur de l'école publique intercommunale « Les Géraniums » St Clair/Savas, pour l'année scolaire 2016/2017. Ces séances seront effectuées par un musicien-intervenant employé par le Syndicat Mixte. Pour cela il convient de signer une convention avec le Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette convention et autorise le Maire à signer la convention « sensibilisation aux pratiques musicales à l'école » pour l'année scolaire 2016/2017.

8°/ CONVENTION CESSION TERRAIN PARCELLE LIEUDIT MACHELOUP

Le conseil municipal décide d'ajourner ce point.

9°/ RENOUELEMENT CUI

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat unique d'insertion d'un employé au service technique pour une durée de 1 an à partir du 02 mai 2016.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler le contrat.

10°/ QUESTIONS DIVERSES

Les travaux d'enrobé ont été effectués pour restaurer les tranchées suite aux travaux de renforcement du réseau d'eau.

La rue des cerisiers est en cours de revêtement, et des panneaux de signalisation seront implantés pour compléter cet aménagement.

L'ensemble des ballons fluo sera remplacé par l'entreprise GRENOT à compter de la semaine n°17.

Collecte des encombrants : se faire inscrire en mairie avant le 10 mai.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 30 mai 2016.

La séance est levée à 20 heures 30.